

Ministères — Avis concernant les**Affaires municipales****Divers****Municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont**

Avis est donné par le soussigné que le gouvernement a adopté en date du 13 avril 1988, un décret ayant pour

objet de changer le nom de la municipalité de la paroisse de Sainte-Angèle de la municipalité régionale de comté de Maskinongé, en celui de « Municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont ».

Conformément à l'article 52 du Code municipal (L.R.Q., c. C-27.1), ce changement de nom entre en vigueur après la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

421

Le sous-ministre,
JACQUES O'BREADY

Pouvoirs spéciaux des corporations — Loi sur les**Changement de dénomination sociale (article 5)****Changement de dénomination sociale (Article 5)**

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a approuvé les règlements de changement de dénomination sociale de la corporation suivante:

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution
1314-0900 FIDUCIE PRÊT ET REVENU SAVINGS AND INVESTMENT TRUST	TRUST PRÊT ET REVENU SAVINGS AND INVESTMENT TRUST	1974 01 01

418

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD

Changement de dénomination sociale (Article 5)

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a approuvé les règlements de changement de dénomination sociale de la corporation suivante:

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution
1314-0900 FIDUCIE PRÊT ET REVENU SAVINGS AND INVESTMENT TRUST	TRUST PRÊT ET REVENU SAVINGS AND INVESTMENT TRUST	1974 01 01

418

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD